N° 1 — 18e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Lundi 1er Janvier 1906

RÉDACTION :
ROUBAIX, M, rue des Fabriques (près la place de Rivoli).
TOURCOING, rue Neuve, 14

ADMINISTRATION :
Rue Nationale, 31, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

# L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . 1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 86, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

ARCHIVES Communales

**Nos Ateliers étant fermés à l'occasion du 1er Janvier, l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* ne paraîtra pas demain.**

## Elections Sénatoriales

**DU 7 JANVIER 1906**

## CANDIDATS

**du Congrès Républicain Départemental**

**Alfred Girard,**
Membre du Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie, Valenciennes, Sénateur sortant.

**Maxime Lecomte,**
Avocat, Docteur en droit, ancien Secrétaire du Sénat, Membre de la Commission des Douanes, Rapporteur du budget de la Justice, Sénateur sortant.

**Auguste Potié,**
Cultivateur, Membre du Conseil supérieur de l'Agriculture et de la Commission des Douanes, Conseiller général, Maire d'Esaubouée, Sénateur sortant.

**Jean Trystram,**
Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, Sénateur sortant.

**Paul Hayez,**
Industriel, Membre de la Chambre de Commerce de Douai, Conseiller d'arrondissement, Sénateur sortant.

**Paul Bersez,**
Député, Maire de Cambrai, Vice-Président du Conseil général du Nord.

**Charles Debierne,**
Professeur à la Faculté de Médecine, Conseiller municipal de Lille.

**Evrard Eliez,**
Député, Président du Conseil général du Nord, Maire de Berlaimont.

## LES FAITS DU JOUR

*— Les candidatures sénatoriales de MM. Valié et Leon Bourgeois ont été adoptées à l'unanimité du Congrès de Reims.*

*— En Russie, les conflits sanglants continuent.*

*— Une rixe ayant éclaté entre deux matelots d'un bâtiment colonial, l'un d'eux a jeté l'autre à la mer et s'y est lui-même précipité.*

## EN AMÉRIQUE

Dans deux articles des 4 et 18 décembre, nous avons cherché à montrer que l'idée du contrat collectif de travail conçu par les représentants attitrés des patrons d'une industrie d'une part et par ceux de leurs ouvriers de l'entre pénétre de plus en plus en Angleterre et en Allemagne ; nous nous proposons aujourd'hui d'examiner l'attitude prise à ce sujet par l'Amérique.

Aux Etats-Unis, les associations ouvrières sont très puissantes, elles ont réussi à se fédérer toutes entre elles par l'a Américan fédération of labour, elles obéissent donc à une impulsion unique et sont très appuyées en cas de lutte par les groupements considérés. Les patrons eux, comme partout été hostiles à ce développement syndical, tant qu'ils n'ont vu dans les efforts ouvriers que des entraves apportées à la prédominance de leurs compétences ; ils sont demeurés indépendants, mais lorsqu'ils eurent aperçu que les syndicats, changeant de tactique, élargissant le champ de leurs opérations, étaient décidés à présenter leurs revendications simultanément à tous les établissements d'une même industrie, ils ont compris que leur seul moyen de résistance était l'association, et alors, aux syndicats ouvriers ils ont opposé les syndicats patronaux. Ceux-ci ont été amenés à étudier de plus près les revendications ouvrières et, chose curieuse, plus les représentants patronaux et ouvriers qui été nommés par des agglomérations nombreuses, c'est-à-dire plus la discussion a été portée en dehors des contingences locales, plus ces organismes, qu'on aurait pu considérer comme des instruments de la lutte, sont transformés en agents de pacification sociale.

Actuellement, les patrons des sept grandes tanneries ; les fabricants d'appareils de chauffage, les maîtres de forges, les entrepreneurs de transports de grande lace, les imprimeurs-éditeurs, les constructeurs de machines, les industriels métallurgistes et les fabricants de vêtements confectionnés ont des associations nationales organisées fortement ai ayant pour objet de négocier avec les associations nationales d'ouvriers et d'employés, et de conclure avec elles des conventions relatives aux conditions générales du travail dans ces industries ; à côté de ces grands groupements, on pourrait en citer maints autres de moindre importance que nous négligerons forcément ici.

Le mouvement commença en 1886 par la fondation de l'Association des fabricants d'appareils de chauffage. Elle réussit, par la conclusion annuelle de contrats réguliers avec les syndicats nationaux des ouvriers de cette industrie, à assurer la continuité du travail dans la corporation. Le premier contrat conclu en 1891, il a été depuis chaque année renouvelé sans difficulté.

En 1898, l'association des gérants d'entrepôt, représentant l'union de tous les groupements maritimes des grands lacs, adopta la même politique vis-à-vis l'agglomération internationale des travailleurs de la marine et des transports ; ici aussi il est procédé par contrat annuel. En 1899 se crée la très importante association nationale des industries métallurgiques ; en 1901 l'association internationale des directeurs de journaux et bien d'autres que nous n'indiquerons pas pour ce pas tomber dans une énumération fastidieuse. Si nous avons donné quelques dates, c'est uniquement pour faire voir que nous nous trouvons vis-à-vis de conceptions relativement nouvelles, qu'il importe de ne pas perdre de vue si nous voulons profiter des expériences faites hors de notre propre pays.

Notons enfin que certaines organisations se sont formées sous le nom de Citizens'alliance (alliance de citoyens). Elles comprenant non seulement des industriels, mais aussi des personnes qui n'employaient aucune main-d'œuvre, mais qui sont opposées aux syndicats ouvriers et à leurs façons d'agir. La principale est la Citizens Industrial Association of America (Association industrielle des citoyens d'Amérique) fondée le 19 octobre 1903. Elle se propose de servir de lien entre les diverses associations patronales et de leur donner ainsi une cohésion qui leur manque. Sa réunite n'est guère probable, car une direction commune, et tant est qu'elle puisse être donnée aux éléments patronaux, ne peut être imposée que par une main-mettant directe des groupements intéressés, et tel n'est pas ici le cas.

Pour terminer le rapide coup d'œil que nous jetons sur ces institutions, nous allons retracer à grands traits l'histoire de l'une d'elles, l'association nationale des industries métallurgiques.

Fondée en automne 1899 pour mettre fin aux nombreux lockouts et aux grèves incessantes qui troublaient profondément cette industrie aux Etats-Unis, elle eut, peu de temps après sa création, à intervenir. Les ouvriers mécaniciens étaient fortement organisés vis-à-vis un patronat sans association, ceux-ci voulurent imposer la reconnaissance de leur syndicat, la réduction de la journée de travail à 9 heures, la limitation du nombre des apprentis, la reconnaissance de l'industrie fermée, c'est-à-dire la promesse de n'employer que des ouvriers syndiqués.

L'agitation se produisit d'abord à Chicago ; les patrons voulurent s'associer pour la résistance. Il était trop tard ; la grève s'étendait, allé menaçait de devenir générale ; c'est à ce moment qu'intervint l'association nationale des industries métallurgiques. Par deux reprises, ses représentants furent à Chicago une conférence officielle avec ceux de l'association interoffensive des ouvriers mécaniciens ; les premiers représentant un capital de 15 milliards, les seconds plus de cent mille ouvriers !

La grève générale fut évitée, un compromis fut signé sous le nom de Chicago Agreement (convention de Chicago) ; malheureusement la peu de netteté de certaines de ses clauses naissait à sa durée.

Au moment de la suppression de la convention, l'association nationale des industries métallurgiques indique, dans un manifeste, les principales règles qu'elle entendait suivre vis-à-vis ses collaborateurs ouvriers ; les moyens de résistance qu'elle préconise consistent à aider le sociétaire dans l'embarras à se procurer du personnel pour remplacer celui qui la quitte et, à cet effet, elle a créé des bureaux de placement dans les quinze principales villes de l'Union, puis les a réunis à un bureau national de placement ; à faire aux besoin sous-traiter, à recourir enfin, le cas échéant, au secours pécuniaire.

Pour faire face à ces obligations, l'association a un budget formé : 1° d'un droit d'entrée de 125 francs ; 1° d'une cotisation de chacun de ses membres de 1 fr. par mois et par tête d'ouvrier ; 3° en cas d'urgence, d'une contribution extraordinaire.

De l'examen que nous venons de faire, il ressort que la fixation des conditions générales du travail par contrat collectif entre largement dans les mœurs américaines ; il nous paraît, quel qu'en puisse dire, au dire des éléments indiscutables du progrès social.

*JOSEPH DUTROY.*

## Les Elections Sénatoriales

### Une lettre de M. Jeannerod

Nous avons reçu samedi, de M. le général Jeannerod, une lettre qu'en raison de sa longueur il nous a été impossible de publier le soir même, avec les commentaires qu'elle comportait. Nous nous proposions de la donner aujourd'hui. Mais elle parut hier dans la *Dépêche*, où elle n'occupe pas moins d'une colonne et demie en petit texte. Les électeurs sénatoriaux en auront donc connaissance. Cela nous dispense de la reproduire. Et nous nous contenterons de l'analyser et de la résumer impartialement.

Nous avions posé à M. le général Jeannerod cette question précise : « Est-il vrai que le général André ait désorganisé l'armée ? Si oui, vous, officier général, et possédant, par conséquent, une compétence particulière, prouverez-le, par des faits, par une démonstration documentée et raisonnée, et non par les uniques et audacieuses affirmations de la presse cléricale, progressiste et nationaliste. »

Que nous répond M. Jeannerod ?

Des faits — nous parlons au point de vue militaire — pas un. Comme démonstration, pas autre chose que les habituelles rengaines sur la franc-maçonnerie, qui est devenue, paraît-il, le maîtresse de l'armée, aux lieu et place des jésuites, sur la propagande internationaliste, sur l'expulsion des sœurs des hôpitaux militaires, et sur la délation.

Avec cela, une longue tirade sur « les maîtres étrangers » à l'armée introduits dans nos casernes, l'incantation que le général considère comme acte de « défiance envers les officiers ». Puis des récriminations surannées au sujet de l'affaire Dreyfus, et qui vont atteindre des « révisionnistes », en, comme on les a appelés, des « dreyfusards » tels que MM. Ribot et Motte. Enfin cette invective : « Pour en arriver à cette politique aussi impudente de l'arbitraire et de l'injustice, il fallait enlever aux commandants de corps d'armée une partie de leur pouvoir. Il n'est trouvé un ministre pour accomplir cette besogne, dont il n'avait certainement pas prévu les tristes effets. Le ministre ainsi visé est M. le général de Galliffet.

Voilà, selon M. le général Jeannerod, qui procède d'ailleurs par interrogations, et non par affirmations, les causes du désarmement et de désorganisation de l'armée.

De quoi l'André pas un mot !

* * *

Au surplus, cette lettre est moins un essai de démonstration qu'une véritable homélie, qui donne une idée bien significative de la mentalité de ce général de la République.

Qu'en en juge par ces quelques extraits :

La paix démocratique bientôt compte au Parlement de l'état désemparé et affaibli où il se trouve après une législature pendant laquelle les pouvoirs publics n'ont cessé de *jeter le défi à une puissance sans armée* et de tromber devant les canons de celle dont l'assurance et l'audace grandissent avec nos diversions.

La puissance sans armée dont il est ici question, c'est le Papauté.

Voici maintenant le sermon :

Pauvre soldat, tu as quitté ton village et ton foyer le cœur gros, mais fier de remplir un devoir sacré. Au détour du chemin, tu t'es retourné et tu as envoyé un dernier salut au clocher, dont la flèche dénoncée porte tes pensées vers le Dieu qui t'a fait bon et généreux. Mais bientôt tu rencontres le poison qui remplit ton cœur d'amertume, et tu achèves ta route au chemi haineux de l'internationale.

Si tu es malade, auprès de ton lit d'hôpital tu ne trouveras plus le religieuse dévouée qui te parlait de ta mère et te soignait comme elle. Quand, brisé par le fièvre, tu seras enrôlé par les gloires précaresses de la mort, les yeux, avant de se fermer, ne verront plus le signe de l'espérance et tes oreilles n'entendront plus la parole de paix que à la souffrance et au devoir accompli.

Ne vous semble-t-il pas que M. Jeannerod a manqué sa vocation, et qu'il aurait fait un excellent prédicateur ?

« Mais ne désespérons pas, s'écrie, en terminant, l'exalté général. La remède est à notre portée. En vingt-quatre heures, l'armée et la Légion d'honneur a pouvant être expurgées des hommes qui y font tache et en compromettent la force et l'avenir. Alors, France, l'armée sera réorganisée, tu pourras regarder avec confiance les frontières. On n'y touchera pas. »

* * *

Et voilà ! Si l'armée est affaiblie, ce n'est pas au point de vue matériel, ni dans son organisation technique, ni dans la puissance de son armement, ni dans sa discipline, ni dans la valeur des officiers et des troupes, c'est uniquement parce qu'elle comprend des « hommes qui y font tache. »

Et ces hommes, ce sont les officiers républicains !

Qu'on les expulse dans les vingt-quatre heures ! Qu'on rende à toute puissance aux jésuites, comme à l'époque où le Père Daliss faisait de l'Annuaire militaire son livre de chevet ! Que la « camarilla » redevienne omnipotente, et que le Temple puisse encore écrire « qu'il n'est pas d'exemple d'un officier dont les opinions républicaines n'aient pas nuit à son avancement. »

Alors, « l'armée sera réorganisée » Jusque-là, ce sera le désorganisation.

* * *

Et c'est nous qui sommes les sectaires ! Et ce sont les républicains qui s'opposent à une politique de conciliation et d'apaisement !

Quand on lit ces déclamations enflammées de haine mystique, on sent que l'éducation ultramontaine a passé par là et qu'elle a mis son empreinte indélébile sur le cerveau de ce soldat prédicateur.

Comme ce général commanderait avec joie la croisade contre les hérétiques et les infidèles ! Comme il ferait volontiers un saint massacre des abominables francs-maçons, juifs, et protestants !

Et quel devoir sacré, aussi, d'aller secourir, contre les « spoliateurs » italiens, la « puissance sans armée » de Rome !

Et voilà les hommes que la République a mis, pendant des années, à la tête de son armée nationale ! Voilà en quelles mains elle a confié sa sécurité !

Ces protégés de la camarilla jésuite sont parvenus aux plus hauts grades. Mais cela ne suffit pas pour démontrer la tolérance débonnaire de nos gouvernements républicains ! Ils s'indignent encore que des « faveurs » aient accordées à d'autres.

La lettre de M. le général Jeannerod est un document qui pourra servir à l'histoire de ce temps. Notre armée compte encore, malheureusement, un trop grand nombre d'officiers de la même mentalité. La République n'a qu'à se bien garder.

*GEORGES ROBERT.*

## UN NOUVEAU MANIFESTE de M. Motte

La « Fédération républicaine du Nord », dont M. Motte est le président, adresse aux délégués un nouveau manifeste. C'est le troisième depuis le début de la période électorale. Mais on se demande à quel besoin il répondait.

Ah ! si la Fédération s'était décidée à faire connaître le programme de ses candidats, à dire aux électeurs ce qu'ils pensent des questions politiques, religieuses, économiques et sociales à l'ordre, par quoi ils diffèrent des candidats de la *Dépêche*, de la *Croix*, et quels seraient leurs votes éventuels, quand viendront devant le Sénat les réformes attendues par le pays, on aurait compris l'utilité de ce troisième manifeste.

Mais, sur leurs opinions, leurs idées, leur programme, les candidats progressistes et la Fédération alle-même continuent à garder le plus complet silence.

Ils se contentent de quelques déclarations vagues et banales sur leur « dévouement à la République, leur attachement à la liberté, à l'intérêt supérieur du pays, et à l'ordre si nécessaire au développement de notre richesse agricole ».

Ce n'est pas encore par là qu'ils se compromettront aux yeux des cléricaux et des nationalistes.

Ils ajoutent qu'ils veulent « rendre à la France la force militaire sans laquelle il n'est pas de paix assurée » Nous sommes d'accord. Mais le meilleur moyen d'assurer la force militaire d'un pays, c'est que tous les enfants concourent à sa défense quand il est attaqué. Or, pourquoi les candidats progressistes qui avaient l'âge d'homme au 1870, et, notamment, MM. Lozé et Delvel, n'ont-ils pas, comme MM. Alfred Girard, Maxime Lecomte et Evrard Eliez, participé à la défense nationale ?

Et n'est ce pas un spectacle étrange que de voir ceux qui, à l'heure de danger, ne firent pas leur devoir de Français, prétendre donner des leçons de patriotisme à ceux-là mêmes qui l'ont vaillamment accompli ?

* * *

Le reste du manifeste — c'est-à-dire la plus grande partie — n'est que la réédition des diatribes habituelles sur l'œuvre des gouvernements de défense et d'action républicaine.

Toutes ces exagérations ridicules ont été cent fois ressassées par les journaux cléricaux, progressistes et nationalistes.

Elles traînent depuis trente-cinq ans dans les discours, les manifestes, les articles, de la réaction.

En 1873, à la veille du 24 mai, le duc de Broglie, qui voulait ouvrir M. Thiers, désignait Gambetta et Jules Ferry comme « menaçant la société dans ses bases ».

Il y a dix-huit ans, M. Pilichon, à la veille d'une élection sénatoriale, accusait les républicains au pouvoir de « dilapider nos finances », et de « n'avoir pas le courage de *résister aux assauts de la Révolution qui les déborde, et dont ils sont trop souvent les complices.* Ils prédisait à brève échéance, « *la banqueroute de l'Etat inévitable.* »

Naguère encore, contre M. Waldeck-Rousseau nous avons entendu les mêmes déclamations, par lesquelles on assaie toujours d'effrayer les électeurs.

La bon sens du pays a toujours fait justice de ces indignes procédés de polémique. En 1873, M. de Broglie réussit à rentrer M. Thiers ; mais les républicains ne tardèrent pas à prendre leur revanche.

En 1887, le candidat de M. Pilichon fut battu.

Et en 1902 la majorité républicaine, calomniée et vilipendée, revint plus nombreuse et plus forte.

La campagne réactionnaire avortera encore le 7 janvier prochain. Suivant les paroles de M. Thiers que nous citions hier, on ne saurait *pour* « *corrompre* » *le* « *cadavre chaud fait par la France en péril.* »

Mais toujours leurs prédications ... sinistres ont été démontrées. Depuis ... la France a continué, malgré cela, sa marche vers la progrès. Et-elle n'a pas péri. Elle n'a pas fait banqueroute. Elle est bien ritrente et plus prospère que jamais.

## M. Henry Maret

*L'Echo du Nord*, qui a accueilli à colonnes ouvertes les transfuges comme M. Loré et les douze chaque jour comme les meilleures et les seules républicains, se fait un malin plaisir également d'exploiter contre le Parti républicain les récriminations aigries de quelques dissidents comme M. Henry Maret.

L'ancien rédacteur du *Radical* qui fut, il n'y a pas longtemps encore, et surtout lors de l'affaire du Panama, vilipendé et traîné dans la boue par les réactionnaires, est aujourd'hui glorifié par eux, et sa prose est reproduite comme parole d'Evangile

« Aucun parti n'échappe à ces dissidences et à ces défections. Mais en ce qui concerne M. Henry Maret, nous ne pouvons oublier qu'avant d'attaquer ses anciens amis comme il le fait aujourd'hui, il avait commencé par injurier Gambetta et qu'il la traita, en pleine Chambre, de Vitellius.

Ce passé ne donne peut-être pas à M. Henry Maret une autorité complète pour juger les républicains.

## Les Progressistes condamnés

**PAR M. CAILLAUX**

S'il est un républicain modéré auquel l'*Echo du Nord* ne contestera pas ce titre, c'est bien M. Caillaux, l'ancien ministre des finances du cabinet Waldeck-Rousseau.

Or, dans un article du *Siècle*, M. Caillaux s'exprime ainsi :

Lorsque rien la discussion de la séparation des Eglises et de l'Etat, lorsque les socialistes, d'accord avec la droite et avec le centre, auront fait voter le célèbre article 4 qui, sous couleur de libéralisme et de tolérance, aboutissait à un abandon des prérogatives essentielles de l'Etat, c'est dans les rangs de l'Union démocratique que furent conçus et rédigés les articles qui, ultérieurement votés, remirent les choses au point. Tout prêt à diriger un programme politique, à soutenir des réformes économiques et sociales, impliquant des réalités, non des utopies, le groupe des républicains de gauche, auquel j'ai de droite et à ce gauche pourraient s'adjoindre de nouveaux contingents, doit, sous peu, donner démonstration que ce soit, servir précisément la démocratie.

Je ne puis cependant dissimuler qu'il lui faut satisfaire à une condition nécessaire, indispensable. Il faut que l'on ait le sentiment que, dans les grandes, dans les vraies batailles politiques, on trouvera toujours les républicains de gauche au premier rang. Il est, que, lorsque dans quelques semaines viendra l'élection de Président de la République, tous, faisant, si besoin est, litière de leurs amitiés personnelles, donnant une adhésion sans réserve à la candidature de celui que les gauches seront désigné. — Joseph CAILLAUX.

Ou le voit, M. Caillaux déclare que le devoir des républicains est de donner leur adhésion sans réserve au candidat des gauches, qui sera vraisemblablement M. Fallières.

Or, MM. Lozé, Chatteleyn, Faucheur, Dervaux, Delvel, Dransart, Ghestem et Mancelcy, dans leurs vieilles à domicile, ne se gênent pas de dire qu'ils voteraient pour M. Doumer.

Or, M. Doumer, candidat des droites monarchistes, nationalistes et cléricales, ce serait, à bref délai, le conflit avec les Chambres républicaines ; ce serait le trouble dans le pays ; les crises ministérielles succédant à la stabilité de ces sept dernières années ; ce serait aussi, pour qui connaît les idées impérialistes et anti-anglaises que M. Doumer a rapportées de ses vice-royauté en Indo-Chine, une politique aventureuse et dangereuse.

Et qui sait si dans l'élection présidentielle, les huit voix des sénateurs du Nord ne seront pas décisives ?

## LA RÉUNION D'AVESNES

Hier les délégués sénatoriaux ont été convoqués à 3 heures après-midi, au théâtre d'Avesnes, pour entendre MM. Alfred Girard, Maxime Lecomte, Auguste Potié, Jean Trystram, Paul Hayez, Paul Bersez, Charles Debierre et Evrard Eliez. Près de six cents délégués étaient présents ; ils étaient venus de tous les points de l'arrondissement, Fourmies, Maubeuge, Hautmont, Landrecies, Le Quesnoy, Trélon, Sains-le-Château, étaient beaucoup représentés.

Un déjeuner intime avait eu lieu chez la sympathique M. Léon Pasquel, député d'Avesnes ; y prenaient part les candidats et quelques personnalités politiques de l'arrondissement.

Bien avant trois heures, les abords du théâtre étaient garnis de délégués. A leur arrivée les candidats sont respectueusement salués par tout le monde.

M. Léon Pasquel, député, s'avance sur le bord de la scène où sont assis les candidats, qu'entourent presque tous les conseillers généraux et d'arrondissement de l'arrondissement et les chefs des diverses ligues républicaines.

Après le calme d'applaudissements qui le salue, M. Pasquel donne lecture du programme de M. Trystram, qui dit : « Tous nous regrets d'être retenu et pouvoir pas assister réunion de ce jour, vous avoir recommandant m'assurer auprès de tous nos amis et de les assurer du mon entier dévouement. Amitiés, et plusieurs lettres, notamment de M. Alexandre, conseiller général de Maubeuge, et de M. Scellier, ancien président du Conseil général, qui tous deux affirment qu'ils voteront pour la liste républicaine et sans aucune réserve.

Par ces mentions, sur la déposition de M. Pasquel, le bureau est constitué : M. Boudart, conseiller général d'Avesnes-Sud, président ; Jeanvoine ; MM. le docteur Mayet, maire d'Avesnes, et M. Lemaître, secrétaires.

M. Eliez, dès qu'il a pris la parole, il se lève, et, dès qu'il a pris la parole, il se lève, et, dès qu'il a pris la parole, il se lève, et